

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT**

Objet : Avantages chèques cadeaux entreprise & particuliers - Action 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 4 Mai, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 24 avril 2023

Présents :

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Ludovic DUCOURAU, Adjoint au Maire - Ports
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Kevin LANGLADE, conseiller municipal,
- Michel CARRARA, La Coccinelle
- Arnaud QUENOUILLE, commerçant
- Patrice ZUBIETTA, ancien artisan
- Grégory DEBORD, filière nautique

Absents excusés :

- Olivier PAINCHAULT - donne procuration à Xavier PARIS
- Sandra PEIGNON- donne procuration à Ludovic DUCOURAU
- Vincent HAUSSEGUY, donne procuration à Patrice ZUBIETTA
- Jean-Pierre PETIT, donne procuration à Kevin LANGLADE
- Dominique POIRIER, donne procuration à Corine CAZADE

Dans l'objectif de soutenir et développer le chiffre d'affaires des commerçants et artisans de la Ville, l'OCA a sorti le Chèque cadeau Gujan-Mestras le 14 octobre 2022 lors de la journée nationale du commerce et de l'artisanat afin d'encourager à consommer gujanais.

D'un montant de 10€, les Chèques Cadeaux peuvent être dépensés dans un large choix de commerces : alimentaire, gastronomie, mode, bien-être, maison, arts, loisirs, services... De plus, ils sont cumulables et restent valables 1 an.

Il est proposé en 2023 la mise en place de 3 opérations distinctes destinées à promouvoir et commercialiser les chèques cadeaux auprès des commerçants gujanais, des entreprises, comités d'entreprises du secteur, des associations et enfin du grand public.

➤ **Opération n°1 : Jeu sur Facebook avec les commerçants**

- Jeu concours grand public. Tout le mois de Juin (renouvelable au cours de l'année si le jeu fonctionne bien).

- Sur Facebook uniquement, 1 photo par jour mettant en avant des détails d'un commerce ou d'une vitrine.
 - Le but du jeu est de trouver à quel commerce appartient la photo, la première réponse juste remportera un lot.
 - Chaque lot sera constitué de 3 chèques cadeaux d'une valeur de 10 euros soit 30 euros. Pour chaque lot, l'OCA finance 20 € et les commerçants dont la vitrine est citée et mise en avant participent à hauteur de 10€.
 - Les chèques cadeaux seront à récupérer directement chez les commerçants participants. Le commerçant en question sera tenu informé par l'OCA de l'identité du gagnant.
 - Les 3 chèques cadeau d'une valeur de 10 € seront valables 1 an et ne pourront être dépensés qu'auprès des commerçants partenaires de l'opération « chèque cadeau Gujan-Mestras ».
- **Opération n°2 : Campagne de communication auprès des CE, entreprises, associations...**

A partir de septembre, démarchage des entreprises avec les offres suivantes :

- **Dès 300 € achetés, 5% de chèque cadeau en plus, soit 15€ offerts.**
- **Dès 500 € achetés, 7% de chèque cadeau en plus, soit 35€ offerts.**
- **Dès 2000€ achetés, 10% de chèque cadeau en plus, soit 200€ offerts.**
- **Dès 5000€ achetés, 12% de chèque cadeau en plus, soit 600€ offerts.**

Les chèques offerts seront intégralement financés par l'OCA.

- **Opération n°3 : Pouvoir d'achat de Noël - Avantage grand public pour tout le mois de décembre**

Du 1^{er} au 31 décembre 2023 inclus, les particuliers auront la possibilité de bénéficier d'une offre avantageuse spécifique et ponctuelle définie comme suit :

- **Tous les 30€ d'achats, vous bénéficiez de 5 € offerts en chèque cadeau : 35€ d'achats.**
- **Tous les 50€ d'achats, vous bénéficiez de 10 € offerts en chèque cadeau : 60€ d'achats.**

Les chèques offerts seront intégralement financés par l'OCA.

Ces différentes opérations seront accompagnées par :

- Une campagne de communication sur facebook
- Une campagne d'affichage en ville financé par GMD
- L'édition de documents spécifiques

Par ailleurs, les offres spécifiques à destination des entreprises, CE, associations et l'opération Noël, impliquent la création d'un chèque cadeau supplémentaire d'une valeur faciale de 5 € (cinq euros).

En conséquence, je vous demande de bien vouloir :

- Approuver la mise en place de ces 3 actions distinctes.
- Approuver les offres « avantages » pour les entreprises, comités d'entreprises et associations telles que définies précédemment (opération N°2) pour une durée d'un an.
- Approuver les offres « avantages » à destination des particuliers telles que définies précédemment (opération N°3) pour la période du 1^{er} au 31 décembre.
- Valider la création d'un chèque cadeau supplémentaire d'une valeur faciale de 5 € (cinq euros).
- Autoriser le Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT et son Directeur à signer tout document utile et nécessaire à la mise en place de ces actions.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT

